



Et tout devient facile

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 04 mars 2010



&

**sefairepayer.com**

ou

### Comment aider les TPE à régler leurs problèmes d'impayés ?

**Si les retards de paiement et les impayés sont au cœur des problématiques quotidiennes des entreprises, le contexte économique actuel tend à accroître ces difficultés. Les entreprises les plus fortement touchées sont les TPE. Retards de paiement et impayés impactent directement leur activité et peuvent aller jusqu'à entraîner, pour certaines, une cessation d'activité.**

*« 30 % des dépôts de bilans sont la conséquence d'un impayé. Fort de ce constat, et toujours dans l'optique d'accompagner les TPE, Ciel a souhaité aider ces entrepreneurs fragilisés à préserver leur trésorerie explique Alexis Uzan, Directeur Marketing Produits de Ciel. Le partenariat que nous avons noué avec Sefairepayer.com, nous permet de répondre de façon pragmatique à cette problématique de gestion, en offrant à nos clients les moyens de recouvrer leurs impayés simplement et directement depuis nos logiciels »*

#### Quatre actions de recouvrement offertes : un partenariat exclusif Sefairepayer.com / Ciel

Spécialiste dans le recouvrement de créances en ligne, Sefairepayer.com se positionne comme une offre innovante pour la gestion des retards de paiement et des impayés. Elle s'adresse plus particulièrement aux petites et moyennes structures en leur fournissant les mêmes armes que celles dont disposent les grandes entreprises pour faire payer leurs débiteurs. Concept unique, Sefairepayer.com s'utilise comme une « boîte à outils » et met à la disposition de ses clients une gamme de services spécialisés jusque-là réservés aux seuls initiés.

D'une valeur de 60 € TTC, les 4 actions de recouvrement offertes par Ciel et Sefairepayer.com consistent en :

- **3 offres « Prêt à Recouvrer Déclic »**

Ce service inclut l'intervention d'une société de recouvrement amiable auprès du débiteur, essentiellement destinée à faire réagir, par un signal fort, les clients négligents qui tentent de retarder au maximum le paiement des factures.

- **1 offre « Impact Mixte »**

Avec le Prêt-à-Recouvrer IMPACT est mis en place un véritable scénario progressif de recouvrement en 3 lettres : Mise en Recouvrement / Suivi Contentieux / Mise en Demeure.

L'action répétée et orchestrée par la société de recouvrement et/ou des Huissiers de Justice permet de déclencher le paiement des impayés.

### Sefairepayer.com, une offre complémentaire aux logiciels Ciel

« Ce partenariat avec Ciel est une nouvelle importante sur le marché, déclare Basile Soulebot, Directeur Marketing de Sefairepayer.com. En conjuguant nos expertises en matière de gestion et d'offres de recouvrement, nous apportons à nos clients TPE et PME un service unique à très forte valeur ajoutée accessible depuis un point unique. »

Avec cette offre, Ciel propose à ses clients de coupler leurs outils de gestion et de comptabilité avec un outil de recouvrement prêt à l'emploi ne nécessitant aucune connaissance particulière. Les entreprises disposent ainsi d'une solution efficace pour réagir instantanément face à un impayé.

Mis en place depuis le 21 janvier 2010 et jusqu'au 30 janvier 2011, ce partenariat exclusif porte sur les versions Ciel 2010 des logiciels suivants :

- Ciel Compta
- Ciel Compta + 1 an d'assistance
- Ciel Compta Evolution
  
- Ciel Professionnel Indépendant + 1 an d'assistance
- Ciel Devis Factures + 1 an d'assistance
- Ciel Devis Factures du bâtiment + 1 an d'assistance
- Ciel Gestion Commerciale
- Ciel Gestion Commerciale + an d'assistance
- Ciel Gestion Commerciale Evolution (mono + réseau)
- L'Intégrale de Gestion Ciel Quantum (mono + réseau)
  
- Le Duo Ciel
- Le Duo Ciel + 1 an d'assistance
- La Solution Ciel
- La Solution Ciel + 1 an d'assistance
- La Solution Plus Ciel
- La Solution Evolution (mono + réseau)



Les revendeurs Ciel peuvent également bénéficier d'un système de commissions d'apports d'affaires basé sur le CA drainé par leurs clients sur les 3 premières années. Ils doivent pour cela se faire connaître auprès de Sefairepayer.com, la rémunération se faisant sur base déclarative adressée par mail.

### Recouvrer ses impayés... en quelques clics !

Fruit d'un investissement important en matière de recherche et développement, l'interface de Sefairepayer.com est intuitive et parfaitement adaptée aux attentes des utilisateurs des logiciels Ciel. Pour faciliter l'usage de ses services de recouvrement, Sefairepayer.com a mis au point le logiciel « Passerelle » qui fait le lien entre les applications Ciel et le site internet Sefairepayer.com et évite aux utilisateurs Ciel la ressaisie des factures en retard ou impayées.

Le téléchargement et l'installation de la « Passerelle » Sefairepayer se fait très simplement sur [www.ciel-sfp.com](http://www.ciel-sfp.com).

L'utilisateur sélectionne ensuite directement dans son logiciel les factures en retard de paiement, il choisit pour chacune d'elles l'action de recouvrement adaptée : simple lettre de relance, négociation téléphonique, intervention d'huissier, etc. Sefairepayer.com s'occupe du reste et tient le client informé via un espace internet personnalisé. Les premiers courriers sont expédiés dès le lendemain de la demande.

Sefairepayer.com s'engage à respecter les actions prévues et met à disposition un reporting détaillé personnalisé pour suivre l'évolution des actions engagées (état d'avancement du dossier et accès à l'intégralité des pièces et documents envoyés). Fiabilité et sérieux sont au rendez-vous : aucun risque de rétention - les fonds sont encaissés directement par l'initiateur de l'action - et les missions sont effectuées par de vrais professionnels (société de recouvrement et Huissiers de Justice).

Les entreprises qui le souhaitent ont également la possibilité, avant ou après avoir « consommé » l'offre Ciel, d'utiliser les services de Sefairepayer.com à partir de leur logiciel et de choisir la prestation de leur choix (prestations comprises entre 4 et 1480 euros).

Avec cette offre, Ciel et Sefairepayer.com propose une solution simple (quelques clics suffisent pour engager une action de recouvrement), performante et accessible 24h/24h sur Internet.

Pour que les TPE puissent réagir très vite et que les impayés ne soient plus vécus comme une fatalité !

Une vidéo de démonstration est disponible sur le site

<http://www.sefairepayer.com/entreprise/Passerelle-Ciel.html>

### **A propos de Ciel**

*Ciel est le N°1 en France des logiciels de gestion et des services pour petites entreprises, artisans, commerçants, indépendants, professions libérales et créateurs d'entreprises. Ciel est la 1<sup>ère</sup> marque conseillée aux entreprises par les experts-comptables (Ipsos 2009) et utilisée par la majorité des petites entreprises. Les logiciels Ciel sont disponibles auprès des revendeurs de proximité, des multi-spécialistes, des enseignes de la grande distribution, en vente par correspondance ou sur [ciel.com](http://ciel.com). Ciel est une marque du groupe Sage.*

### **A propos de Sefairepayer.com**

*Créée en 2004, Sefairepayer.com se positionne comme une véritable offre innovante pour la gestion des retards de paiement et des impayés. Simple et bon marché Sefairepayer.com s'adresse plus particulièrement aux petites et moyennes structures qui ont dorénavant les mêmes armes que les grandes entreprises pour faire payer les débiteurs. Sefairepayer.com a développé une offre commerciale sous forme de pack allant du simple courrier de relance à entête de société de recouvrement ou d'huissier à la prise en charge des actions judiciaires.*

### **Contact presse :**

#### **Agence Zap!**

Louise Racine

Tél : 01 47 04 19 46

Fax : 01 47 27 13 20

e-mail : [lracine@agencezap.com](mailto:lracine@agencezap.com)

Site : [www.agencezap.com](http://www.agencezap.com)